

RÉUNION DU CM DU 8 JUILLET 2022

Absents : Marie Pierre GRAVIER qui a donné procuration à D. GENDREAU
excusés : Gérald ROY.
Secrétaire : Dominique GENDREAU

1. Approbation du PV du CM du 7 juin 2022

Adopté à l'unanimité des présents, soit 9 voix POUR.

2. Rupture de contrat avec Géostudio.

Suite à la demande de conseil juridique auprès de l'ADAT, le conseil municipal se prononce pour résilier le contrat qui lie la commune à Géostudio, lequel a fait la demande de rupture de contrat.

Adopté à l'unanimité. Un courrier accompagnera la délibération.

3. PLU : discussion sur la poursuite.

Mme HUOT-MARCHAND de l'AUDAS doit donner une réponse sur la faisabilité de l'accompagnement pour poursuivre le PLU.

Mme HENRICOLAS évoque l'éventualité d'aide de la CCVM pour terminer la dernière possibilité et de reprendre le PLU avec un nouveau cabinet dans la mesure où il y a une reprise de compétence urbanisme. La décision de poursuite sera prise à l'automne à la lumière des réponses attendues.

4. Fond de solidarité logement.

Le département sollicité les communes pour une participation au FSL à 0,61 €/hab. et au FAAD (fond d'aide aux accidents à la propriété en difficulté) à 0,30 €/hab.

Adopté à l'unanimité.

5. Informations diverses.

- Accès au TMA : le conseil municipal propose à M. le Maire de prendre un arrêté pour interdire l'accès au niveau du parking supérieur, sauf PHR et ayants-droit : agriculteurs, entretien de la zone.
- Inauguration du TMA le 9 juillet à 11h
- Visite du comité pour villages fleuris le 18 juillet à 15h45.

6. Questions diverses.

- Dev's réparation de la fontaine et abords (jointement des pavés)
- Dégâts résultant de averses de grêle.
- Commission d'urbanisme mardi 2 août 19h30
- Prochaine réunion du CM jeudi 1^{er} septembre 20h.